

L'éducation au développement et à la solidarité internationale à l'école : notes et instructions de l'Education Nationale

2008

Des instructions et circulaires de l'Education nationale précisent la manière dont l'éducation au développement et à la solidarité internationale s'inscrivent dans les programmes scolaires et les projets pédagogiques. Elles apportent aux enseignants des informations sur le calendrier des actions, et des ressources documentaires et pédagogiques.

Sommaire de cet article

- ["Education au développement et à la solidarité internationale" : extraits d'une circulaire de \(...\)](#)
- [Intruction pédagogique "Éducation au développement et à la solidarité internationale" publiée le 19 \(...\)](#)

"Education au développement et à la solidarité internationale" : extraits d'une circulaire de novembre 2005

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, l'éducation au développement et à la solidarité internationale vise à faire comprendre les grands déséquilibres mondiaux et à encourager la réflexion sur les moyens d'y remédier.

Elle entend donner aux jeunes des clés pour mieux s'orienter dans le monde dans lequel ils vivent et mieux analyser la multiplicité d'informations auxquelles ils sont confrontés. Elle contribue à faire évoluer les mentalités et les comportements de chacun dans le but de construire un monde plus juste et solidaire. L'éducation au développement et à la solidarité internationale peut s'effectuer dès le plus jeune âge et dans toutes les disciplines. Elle s'inscrit dans les dispositifs pédagogiques existants, tels que les itinéraires de découverte au collège, les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel en lycée professionnel et les actions éducatives inscrites dans les projets d'école et d'établissement.

Parmi les grands thèmes d'actualité traités aux Nations unies et à l'UNESCO, quatre se prêtent particulièrement à la sensibilisation des enfants et des jeunes au développement et à la solidarité internationale :

- les droits humains : civiques et politiques, économiques, sociaux et culturels ;
- le développement durable ;
- la diversité culturelle ;
- l'éducation de qualité pour tous.

[Texte complet sur le Bulletin officiel](#)

Intruction pédagogique "Éducation au développement et à la solidarité internationale" publiée le 19 juin 2008

INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES

Éducation au développement et à la solidarité internationale

NOR : MENC0800492N

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux directrices et directeurs d'école primaire ; aux déléguées et délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération

Sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement est une priorité des pouvoirs publics. C'est le sens de la campagne sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) que vient de lancer le ministère des affaires étrangères et européennes, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, ainsi que du plan d'action gouvernemental adopté en juin 2006 par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement.

L'école se situe au cœur de ces actions.

En effet, au-delà de réponses ponctuelles à des situations humanitaires d'urgence, l'éducation au développement et à la solidarité internationale constitue une composante pérenne et fondamentale de la formation des enfants et des jeunes.

L'éducation au développement et à la solidarité internationale à l'école

L'éducation au développement et à la solidarité internationale peut s'effectuer dès le plus jeune âge. À ce titre, elle est partie prenante de trois des sept composantes du socle commun de connaissances et de compétences que tous les jeunes doivent avoir acquis à l'issue de leur scolarité obligatoire ("la culture humaniste" ; "les compétences sociales et civiques" ; "l'autonomie et l'initiative"). Elle vise à faire comprendre les grands déséquilibres mondiaux et à encourager la réflexion sur les moyens d'y remédier. Elle entend donner aux jeunes des clés pour mieux s'orienter dans le monde dans lequel ils vivent et mieux analyser la multiplicité d'informations auxquelles ils sont confrontés. Elle privilégie la démarche pédagogique dans la durée et contribue ainsi à faire évoluer les mentalités et les comportements de chacun dans le but d'œuvrer à un monde plus solidaire.

L'éducation au développement et à la solidarité internationale prend appui sur les enseignements disciplinaires et sur les dispositifs pédagogiques transversaux, tels que les itinéraires de découverte au collège, les travaux personnels encadrés en classe de première et les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel en lycée professionnel ; elle s'intègre enfin dans l'ensemble des projets pédagogiques et actions éducatives qui contribuent aux projets d'école et d'établissement.

L'éducation au développement et à la solidarité internationale est aussi une éducation au développement durable. À ce titre, elle s'inscrit dans la continuité du plan triennal 2007-2010 qui vise à renforcer sa généralisation dans les programmes scolaires, ainsi que dans les prolongements du "Grenelle de l'environnement".

Les 8 Objectifs du millénaire pour le développement

Parmi les grands thèmes d'actualité traités aux Nations unies et à l'UNESCO (comme la diversité culturelle, la lutte contre les discriminations ou les droits humains), les huit Objectifs du millénaire pour le développement se prêtent particulièrement à la sensibilisation des enfants et des jeunes au développement et à la solidarité internationale : réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité des enfants ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies ; assurer un environnement durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

La nouvelle campagne de sensibilisation à ces 8 OMD que mène le ministère des affaires étrangères et

européennes s'intitule "huit fois oui". Elle propose notamment deux expositions : l'une est destinée aux lycées et aux universités ; l'autre, conçue pour les jeunes de 9 à 13 ans, s'accompagne d'un manuel pédagogique réalisé par le ministère de l'éducation nationale et le ministère des affaires étrangères et européennes.

- Pour en savoir plus : <http://www.huitfoisoui.fr>

Acteurs et partenaires

Les établissements scolaires sont invités à s'assurer le concours des établissements d'enseignement agricole, des services déconcentrés de la jeunesse et des sports, des collectivités territoriales, ainsi que celui d'associations de solidarité internationale agréées et de campagnes de sensibilisation bénéficiant des références requises au regard du service public.

Parmi ces structures figurent notamment :

- **Educasol**, la plate-forme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale, qui fédère une trentaine d'associations, dont des campagnes nationales. Instance de concertation, elle valorise l'éducation au développement auprès des pouvoirs publics, mutualise les pratiques et organise rencontres, débats et formations. Elle propose également un appui méthodologique, des publications et deux bases de données (l'une sur les outils pédagogiques et l'autre sur les échanges d'expériences).

Pour en savoir plus : <http://www.educasol.org>

- **le réseau RITIMO**, qui regroupe plus de 90 lieux d'information spécialisée sur la solidarité internationale et le développement et met à la disposition du public de la documentation, des informations, des animations et des pistes pour agir, ainsi que des bases de données bibliographiques et d'outils pédagogiques consultables sur le site <http://www.ritimo.org>

- **le Comité français pour l'UNICEF** constitue également un partenaire privilégié pour la communauté éducative (ressources pédagogiques, interventions de bénévoles dans les établissements scolaires, clubs UNICEF).

Pour en savoir plus : <http://www.unicef.fr> et les comités départementaux de l'UNICEF.

Des temps forts

En matière d'éducation au développement et à la solidarité internationale, des campagnes nationales de sensibilisation, animées par des associations de solidarité internationale, d'éducation populaire, des syndicats et des collectivités territoriales, coordonnent tout au long de l'année scolaire des temps forts qui sont autant d'opportunités de mettre en valeur les initiatives et les projets :

- **La campagne AlimentTERRE** pour une agriculture viable et durable, coordonnée par le Comité français pour la solidarité internationale, organise des événements le 16 octobre, journée mondiale de l'alimentation. Toute l'année, ses 150 associations partenaires proposent également des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, ainsi que des dossiers pédagogiques et des expositions qui peuvent être commandés ou téléchargés sur le site <http://www.cfsi.asso.fr>

- **La Semaine de la solidarité internationale**, dont la 11ème édition se déroulera **du 15 au 23 novembre**, est coordonnée par le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) et impulsée par de nombreuses associations et collectivités territoriales. En 2007, plus de 40 % de ses 5 238 animations ont été organisées à destination d'élèves et d'étudiants. À cette occasion, ce grand rendez-vous annuel d'information et de sensibilisation à la solidarité internationale invite la communauté éducative à mener des actions ponctuelles en ce sens, ainsi qu'à lancer et valoriser des projets de plus long terme. La "Semaine" propose des soutiens financiers aux acteurs locaux et des pistes concrètes pour agir en citoyen solidaire.

<http://www.lasemaine.org>

- **La Semaine du développement durable**, organisée du 1er au 7 avril par le ministère chargé de l'écologie et du développement durable, rassemblera tous les porteurs de projets liés au développement durable.

<http://www.ecologie.gouv.fr>

- **La Campagne mondiale pour l'éducation** sensibilise, **tout au long de l'année**, enseignants, élèves et grand public au thème de l'éducation de qualité pour toutes et tous. Dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement, Solidarité laïque anime cette campagne et propose des outils pédagogiques.

La Semaine mondiale d'action - qui se déroule durant la troisième semaine d'avril - constitue un temps fort de cette mobilisation.

<http://www.coordinationsud.org>, puis voir "commission de travail Éducation", et

<http://www.solidarite-laique.asso.fr>

- **La Quinzaine de l'école publique**, organisée, au mois de **mai**, par la Ligue de l'enseignement en collaboration avec Solidarité laïque, met en exergue la campagne "**Pas d'école, pas d'avenir !**". Cette opération de sensibilisation et de solidarité soutient des projets d'appui à l'éducation dans les pays du Sud et de l'Est et propose des ressources pédagogiques en ligne.

<http://www.pasdecolepasdavenir.org>

- **La Quinzaine du commerce équitable**, qui se déroule également en **mai**, est une initiative des principaux acteurs du commerce équitable réunis au sein de la Plate-forme française pour le commerce équitable. Cet événement promeut une forme alternative de commerce respectueuse des droits de l'homme et de l'environnement, au service d'un développement durable. À cette occasion, conférences, débats, dégustations et ventes de produits issus du commerce équitable sont prévus dans les principales villes de France.

<http://www.commerceequitable.org>

- Le **collectif de l'éthique sur l'étiquette** mène **toute l'année** des campagnes pour accroître la sensibilisation des consommateurs aux violations des droits de l'homme au travail et à l'absence de mécanisme mondial de régulation sociale.

<http://www.ethique-sur-etiquette.org>

- **La campagne "Demain le monde... la santé pour toutes et tous"** se déroulera jusqu'au 31 août 2010. Coordonnée par Solidarité laïque, elle rassemble de nombreux acteurs de l'éducation au développement durable, de l'éducation populaire et de la santé. Elle informe et sensibilise le grand public - en particulier les jeunes - en proposant des outils pédagogiques et des initiatives qui suscitent débat, réflexion et action. Elle propose également des soutiens financiers à travers l'octroi d'un label.

<http://www.demain-le-monde.org>

Les outils

En complément des ressources pédagogiques citées précédemment, il convient de mentionner :

- **des bases de données d'échanges d'expériences, de propositions et d'outils pédagogiques** animées par Educasol (<http://www.educasol.org>) et par le Ministère chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative : Envie d'agir (<http://www.enviedagir.fr>), ainsi que la campagne nationale "Tous différents, tous égaux", menée à l'initiative du Conseil de l'Europe (<http://www.tousdifferentstousegaux.fr>).

On trouvera aussi un certain nombre de références sur le site du pôle national de ressources pour l'éducation au développement durable du CRDP d'Amiens (<http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/>).

- **des ouvrages de référence :**

- *Pour une éducation au développement et à la solidarité internationale - Guide pédagogique école, collège, lycée, hors temps scolaire*, CRDP de Franche-Comté, septembre 2004 ;

- *Guide pour l'action - Éduquer au développement et à la solidarité internationale - Pour une citoyenneté ouverte au monde*, CRDP d'Alsace/ CEFODE, 2000 (fiches d'actualisation téléchargeables sur le site : <http://www.crdp-strasbourg.fr>) ;
- *Comprendre pour agir*, un catalogue d'outils pédagogiques coordonné par Educasol, en liaison avec le CCFD, Demain le Monde, Frères des Hommes, le GRAD, Orcades, Peuples solidaires, Ritimo, Solidarité laïque et la fédération Artisans du monde ;
- *Vers une éducation au développement durable - Démarches et outils à travers les disciplines*, Danièle Bazin et Jean-Yves Vilcot - Collection Repères pour agir / second degré, série "dispositifs", CRDP d'Amiens, 2007 ;
- *Rapport du groupe interministériel sur l'éducation au développement durable*, 2008 (<http://www.education.gouv.fr>).

Suivi des actions

Afin de renforcer une culture d'évaluation, de mutualisation et de diffusion des actions pédagogiques d'éducation au développement et à la solidarité internationale, un suivi de ces actions sera effectué aux niveaux académique et national.

Dans cette perspective, chaque recteur veillera à désigner au sein de son académie un responsable qui coordonnera l'action des divers réseaux concernés ainsi que les actions mises en place dans les établissements scolaires. En fin d'année scolaire 2007-2008, chaque rectorat adressera la synthèse des informations de son académie à la direction générale de l'enseignement scolaire et à la direction des relations européennes et internationales et de la coopération. Par ailleurs et afin de faciliter les échanges d'expériences, les enseignants sont invités à télécharger "la fiche et le guide de remontée d'expériences" sur le site d'Eucasol (<http://www.educasol.org>). Une publication et/ou une mise en ligne des projets les plus significatifs seront envisagées.

Je vous remercie de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que l'information sur ces possibilités d'actions éducatives soit largement disponible (affichage en salle des professeurs ou au centre de documentation, présentation en réunion...) afin, notamment, que les initiatives des enseignants puissent être intégrées dans les projets d'école et d'établissement.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

Le directeur des relations européennes et internationales et de la coopération
Marc FOUCAULT